

NOTE PRÉSENTÉE À L'AG DE L'ASSOCIATION ROYAN-VAUX ENVIRONNEMENT — 4 AOÛT 2025

PAR ALAIN ET MAYLIS DURAND-LASSERVE, MEMBRES DE LA SEPANSO GIRONDE.

PRÉCISIONS SUR LE PROJET PURE SALMON FRANCE (PSF) SAS AU VERDON SUR MER

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

14 ha sur le « site industriel clé en mains », sur la zone industrialo-portuaire du Verdon, propriété du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB).

Une convention PSF-GPMB est signée en avril 2022 pour une durée de 49 ans. Le site sur lequel voudrait s'installer PSF a été remblayé en 2015. PSF assure que le risque de submersion est nul en s'appuyant sur des données du Plan de prévention des risques inondation de la Pointe du Médoc (PRI PM) datant de 2002. Les routes qui desservent le site, elles, n'ont pas été remblayées.

PRODUCTION DE 10 000 T/AN de saumons (écloserie des oeufs venant d'Islande, passage en bassins d'eau douce pour les jeunes saumons puis d'eau saumâtre pour les adultes avant abattage et transformation en darnes de saumons, saumon fumé et restes destinés à une unité PSF produisant à Boulogne des aliments pour chiens et chats. Nourriture : 30T/jour ; 1/3 de farine et d'huile de poisson. nécessitant 24 000 T/an venant de poissons habituellement consommés dans les pays pauvres.

INVESTISSEMENT : 275 millions pour un **projet expérimental**. PSF dépend de Pure Salmon Group (Abu Dhabi), filiale de 8F Asset Management enregistré à Singapour, fonds de **capital investissement** qui s'occupe de la levée et du placement de fonds, auprès de fonds souverains, de compagnies d'assurances, de fonds de pension et de gestionnaires de patrimoine déposés en Irlande et dans les Iles Cayman. Malgré de grandes ambitions (260 000T/an de saumons dans le monde), **Pure Salmon Group n'a jamais produit 10 000T de saumons**. Son projet américain qui s'est avéré impossible à réaliser, vise désormais à produire des truites ; la construction de la filiale japonaise n'a débuté que récemment.

TECHNIQUE RAS (Système d'aquaculture en recirculation). Le fournisseur de technologie RAS, Pure Salmon Technology, n'a jamais encore produit de saumons adultes. Il a seulement une expérience pour la production de petits saumons (smolt) destinés à l'élevage en mer.

EMPLOIS : 250. Ce chiffre est plus élevé que ce qui est annoncé pour d'autres projets comparables portés par d'autres firmes. La plus grande partie concerne la transformation. Automatisation très poussée. Aucune étude n'a été faite sur les modalités d'installation de cette main d'oeuvre sur place ni sur les destructions d'emplois qu'elle risque de provoquer.

EAU SAUMÂTRE NÉCESSAIRE: 6 500 m³/jour (estimation minimale), soit la quantité nécessaire à la consommation en eau potable d'une ville de 44 000 habitants (avis Mission Régionale d'Autorité environnementale Nouvelle Aquitaine du 7 octobre 2024), obtenue par forages à l'aplomb des dunes de la plage familiale La Chambrette, dans une nappe du plio-quatenaire. Il n'est à ce jour pas démontré que ce forage épargne la nappe qui se trouve en dessous, utilisée comme réserve d'eau potable (avis de la Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (CLE du SAGE) Nappes profondes Gironde. mars 2025, s'appuyant sur l'avis du Bureau de recherches géologiques et minières, BRGM). Cette eau doit être préalablement filtrée, traitée, en partie dessalinisée puis potabilisée pour l'unité de transformation. Il n'est pas certain que l'eau prélevée dans cette nappe est renouvelable. Selon PSF, l'eau utilisée serait recyclée à 99%. Des explications sur la qualité de l'eau et le fonctionnement de la recirculation sont demandées par la MRAE Nouvelle Aquitaine (déjà cité), le Parc Naturel Marin de l'Estuaire et des Pertuis et par la CLE du SAGE Estuaire (avril 2025).

EFFLUENTS : 6 500 m³/jour rejetés dans l'estuaire après traitement dont une partie assurée par une station d'épuration. Le rejet se ferait au pied des quais du Port de Verdon. Les composantes de ces rejets seraient inférieures aux normes ; cette affirmation ne découle que de modèles théoriques puisque PSF n'a pas d'expérience. Des explications

sont demandées tant par la MRAE que par le Parc Naturel Marin et la CLE du SAGE Estuaire. Les boues déshydratées seraient transportées par camions (50km) jusqu'à un centre de méthanisation à Hourtin. Le Parc Naturel Régional demande des précisions sur le phosphate contenu dans ces boues, qui doit être maîtrisé pour éviter un risque d'eutrophisation des zones humides du bassin-versant des lacs médocains .

LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ POUR UN TEL PROJET EST CONSIDÉRABLE : 100 GWH/AN MINIMUM, soit la consommation d'une ville de 40 000 habitants). La CLE du SAGE Estuaire demande à PSF de justifier la cohérence de son projet avec les objectifs du Plan National d'Adaptation au changement climatique. Aucune estimation de l'émission de gaz à effets de serre n'est faite par PSF alors que, outre ceux issus de l'électricité, ils seront importants avec le trafic routier engendré. En effet, le projet n'entraîne aucune activité portuaire sur une zone pourtant considérée comme industrialo-portuaire !

PSF présente son installation comme une sorte de forteresse sans contact avec l'extérieur (sauf pour les canalisations d'eau), sur un site où les études environnementales sont censées avoir été faites récemment, ce qui lui permettrait d'aller plus vite. Or, les dernières études environnementales portant sur l'ensemble de la zone remblayée datent de plus de 10 ans. Les forages se feraient sur une zone de compensation décidée par l'arrêté préfectoral le 23 janvier 2015 ; les eaux de chantier et les eaux pluviales seraient rejetées dans un fossé, zone d'évitement en 2015, qui rejoint le chenal du Conseiller et celui du Logit de Rambeaud, classés et protégés en raison de leur rôle dans la migration des anguilles d'Europe et des civelles. Ce chenal lui-même rejoint l'Estuaire dans la conche de Neyran, ZNIEFF catégorie 1, en zone Natura 2000 Marais du Haut Médoc. L'Estuaire est lui-même Zone Natura 2000. La CLE du SAGE Estuaire demande que soit réalisé un état initial sur la zone de rejet des eaux en termes d'habitat et d'espèces benthiques et que soient pris en compte les effets d'impact des rejets d'eau dans l'estuaire.

L'INSTALLATION DE PSF NÉCESSITE UNE MODIFICATION DU PLU DU VERDON SUR MER, en cours. Les délais pour le début des travaux du projet ne cessent de s'allonger.

LE CHANTIER pour un tel projet durerait 3 ans, mobiliserait un nombre important d'engins de chantier, requerrait le travail de 200 à 300 personnes. Il provoquerait des dommages irréversibles sur le milieu naturel et bouleverserait la situation économique-sociale de la pointe du Médoc.

Le risque de ce début d'industrialisation à une échelle aussi importante est qu'il soit le point de départ d'une industrialisation plus étendue du nord de la rive gauche de l'estuaire, ce qui aurait de graves conséquences pour les deux rives.